Comptabilité - Les pages wiki des fonctions "Administrateur" -

- Avant-propos - Les fonctions administrateur avancées du configurateur
- Déclôturer un exercice - Supprimer les à-nouveaux*
- Déverrouiller un virement fournisseur*
- Générer le fichier FEC
- Régénérer un ou plusieurs comptes justifiés*
- Effectuer un lettrage déséquilibré*
- Saisir des OD analytiques déséquilibrées - Ne fonctionne pas - En attente
- Solder les comptes 18 de liaisons interstructures*
- Consulter le journal des évènements de la comptabilité*

Avant-propos - Les fonctions administrateur avancées du configurateur

Information

Bonjour,

Certaines fonctions décrites ci-après sont parfois déjà à la disposition des utilisateurs finaux (déverrouillage des virements fournisseurs, régénération des comptes justifiés, etc.) par le biais des "Fonctions Administrateur Avancées" du configurateur.

Ces fonctions sont toujours d'actualité. Elles existent toujours et ne sont pas supprimées.

Les utilisateurs qui en bénéficient peuvent continuer à les utiliser sans solliciter leur administrateur.

Ces fonctions sont décrites pour les utilisateurs qui n'y auraient pas accès et qui devaient faire appel à l'assistance EIG et qui maintenant doivent d'abord passer par leur administrateur.

Additif du mardi 2 septembre

Une page wiki a été ajoutée à ce sujet. Pour la consulter, se référer à l'adresse :

https://wikiapp.heberg-eig.fr/books/console-mode-administrateur/page/les-fonctions-administrateur-avancees-du-configurateur-applicatif-compta

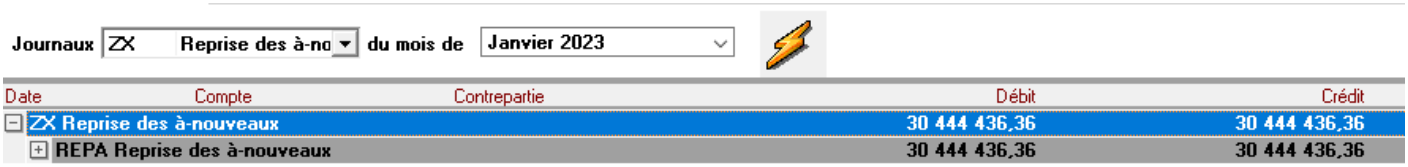
Déclôturer un exercice - Supprimer les à-nouveaux*

Il arrive parfois qu'un client demande la déclôture d'un exercice. Cette opération peut s'effectuer en mode EIG (Administrateur).

Pour rappel, il existe une page wiki liée à la clôture et à la reprise des à-nouveaux : https://wikiapp.heberg-eig.fr/books/technique-comptabilite/page/cloturer-un-exercice-tcr.

> Attention : il ne peut y avoir que 2 exercices ouverts en même temps. Si la manipulation risque d'en ouvir un 3ème, ne l'exécuter pas. Dans ce cas, il convient d'adresser une demande à son agence de référence expliquant le besoin et l'agence prendra contact avec le service développement.

Lors de la clôture, le journal ZX est créé en date du 1er janvier du nouvel exercice. Pour notre exemple, 2023 :



Comment procéder ?

Il convient de commercer par supprimer les à-nouveaux puis ensuite de déclôturer.

1 - Se connecter en EIG (Administrateur)

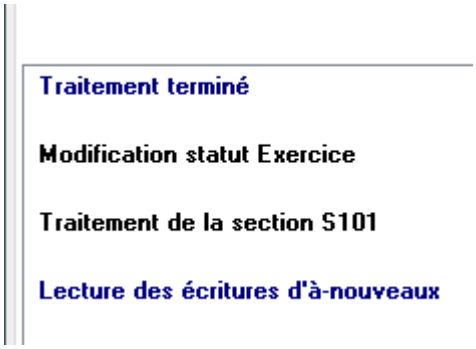
2 - Annuler les à-nouveaux sur N

- Sélectionner l'établissement concerné et l'exercice N (pour notre exemple, 2023)
- Sélectionner le menu "Général"
- Sélectionner l'option "Outils Compta"



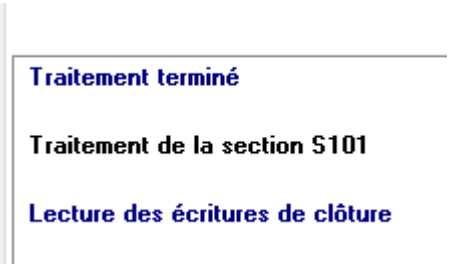
- Sélectionner le 3ème sous-onglet "Suppression des à-nouveaux" et valider par le V vert.

- Répondre Oui à la demande de confirmation
- Le traitement s'effectue et le message suivant s'affiche



3 - Déclôturer l'exercice N-1

- Revenir sur l'écran d'accueil pour sélectionner l'exercice N-1 (pour notre exemple, 2022)
- Retourner dans les "Outils Compta"
- Sélectionner le 2ème sous-onglet "Déclôture d'un exercice" et valider par le V vert.
- Répondre Oui à la demande de confirmation
- Le traitement s'effectue et le message suivant s'affiche



4 - Procéder ainsi pour tous les établissements concernés

5 - Informer les personnes concernées qu'elles peuvent reprendre le travail

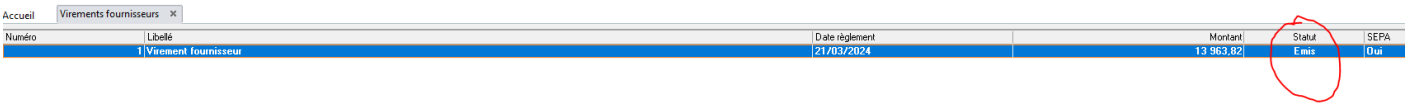
Le lien vidéo

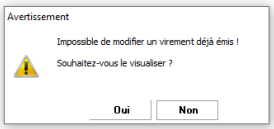
https://eigcloud.heberg-eig.fr/s/ayizXzYGgSEes8E

Déverrouiller un virement fournisseur*

Un virement fournisseur a 2 statuts successifs :

- Généré : il est préparé et toujours accessible en modification
- Emis : le fichier est sorti du logicel pour être transmis à la banque pour virement. De ce fait, il n'est plus possible de le modifier. Seule la visualisation est possible :



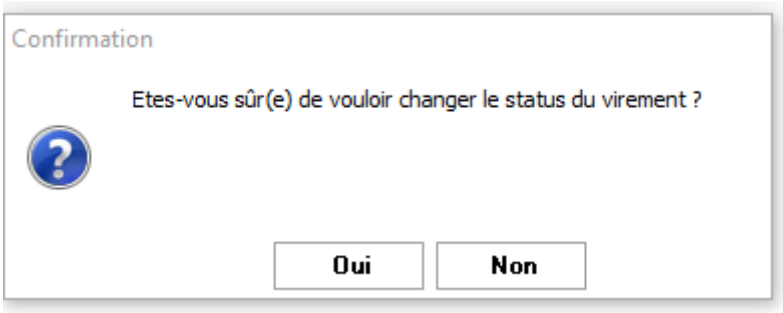


Il est possible de revenir du statut Emis au statut Généré pour 2 raisons :

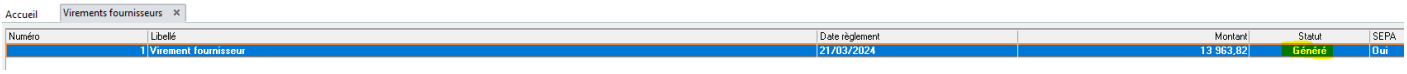
1. La banque ne peut pas lire le fichier et le rejette. Il faut alors obtenir de la banque la raison précise du rejet afin de pouvoir intervenir dans EIG
2. La personne qui a préparé et émis le fichier (ou un responsable hiérarchique) constate une anomalie dans les factures traitées. Dans ce cas, il faut vérifier que la banque n'a pas traité le fichier.

Pour procéder, il faut utiliser l'icône en forme clé .

En cliquant dessus, le programme affiche le message :

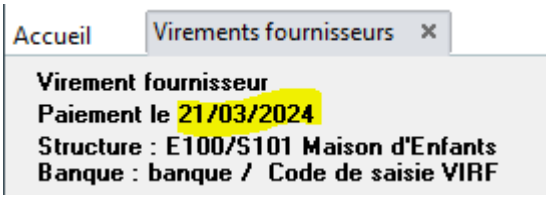


En cliquant sur Oui, le statut revient à la valeur Généré :



Il est à nouveau possible de le modifier.

Attention à la date de paiement, elle ne doit pas être antérieur à la date du jour :



Remarque

> Des utilisateurs peuvent déjà bénéficier de cette fonctionnalité. Ils peuvent continuer à l'utiliser sans solliciter l'administrateur. Il en est de même pour les autres fonctions qui leurs sont attribuées.

Le lien vers la vidéo

https://eigcloud.heberg-eig.fr/s/4ETJtY9SjnL5M5e

Générer le fichier FEC

Cette fonction était déjà à disposition des utilisateurs ayant accès au menu Transfert de la comptabilité.

Son utilisation est déjà décrite à l'adresse :

https://wikiapp.heberg-eig.fr/books/transfert/page/generer-les-fichiers-fec-tcr

Le lien vers la vidéo :

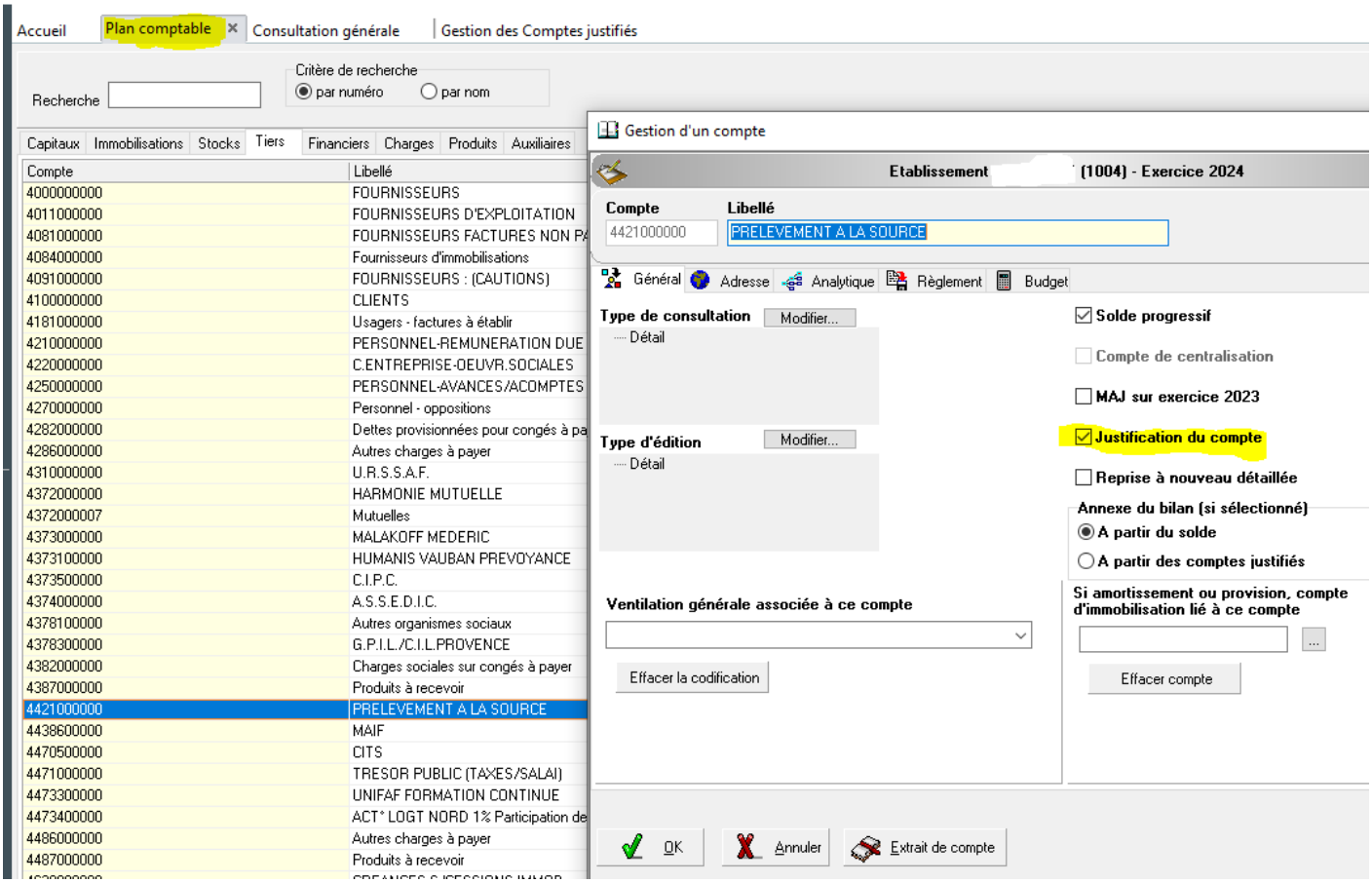
https://eigcloud.heberg-eig.fr/s/WbLFAZ9MCX7QTT3

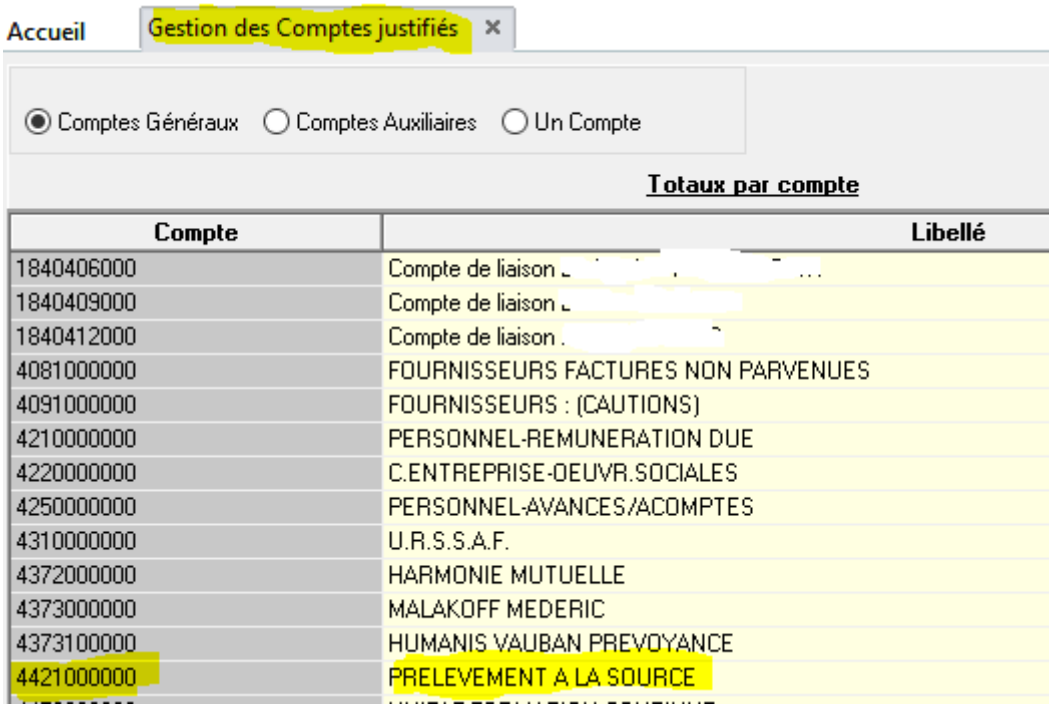
Régénérer un ou plusieurs comptes justifiés*

Rappel

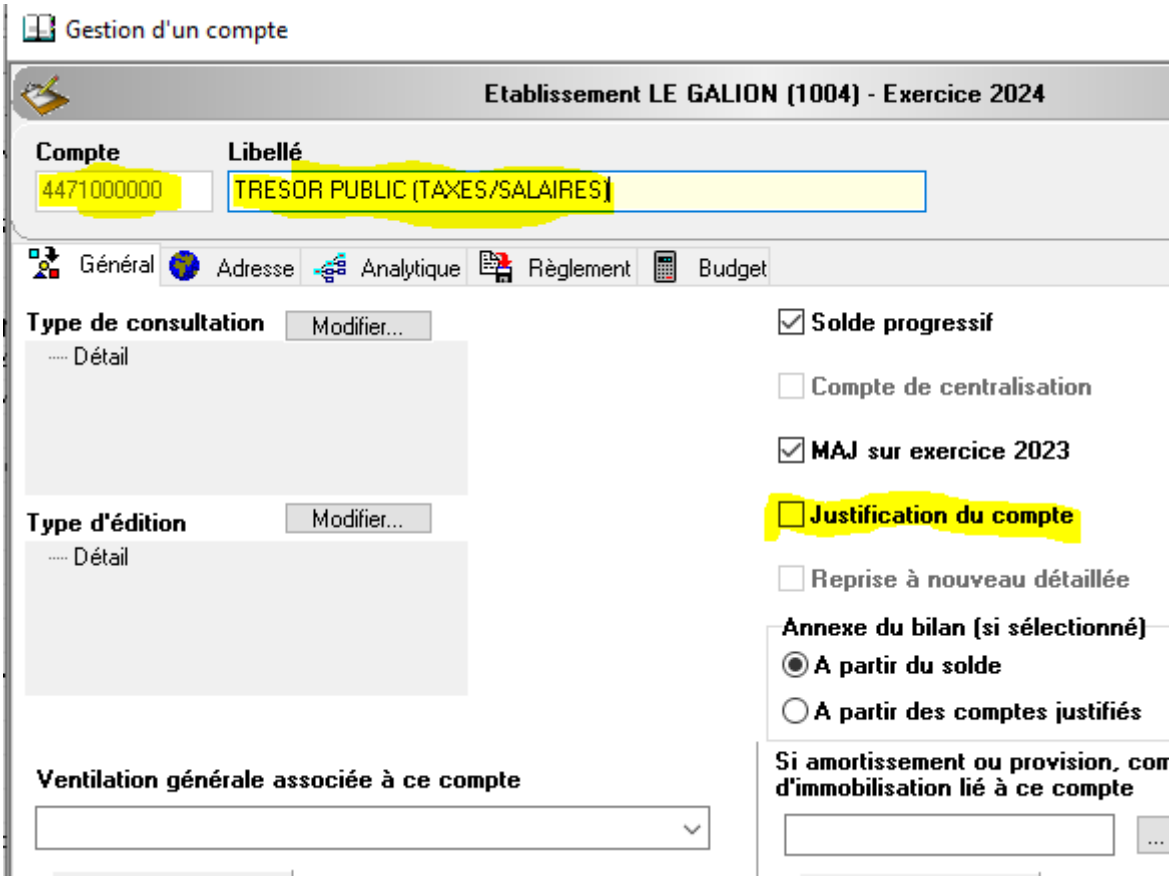
Les comptes justifiés sont les comptes présents en lettrage.

La présence d'un compte en lettrage est liée à la case "Justification du compte" cochée dans le plan comptable. Par exemple, le compte 442100, prélèvement à la source, codifié ainsi dans le plan comptable et présent dans le lettrage :

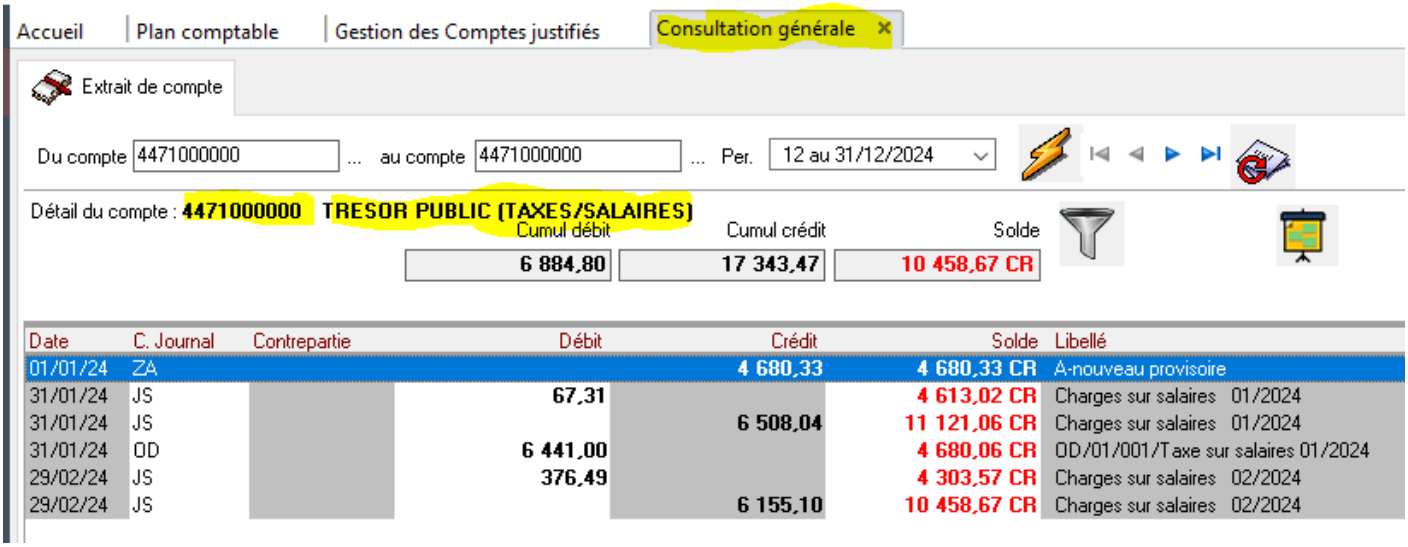




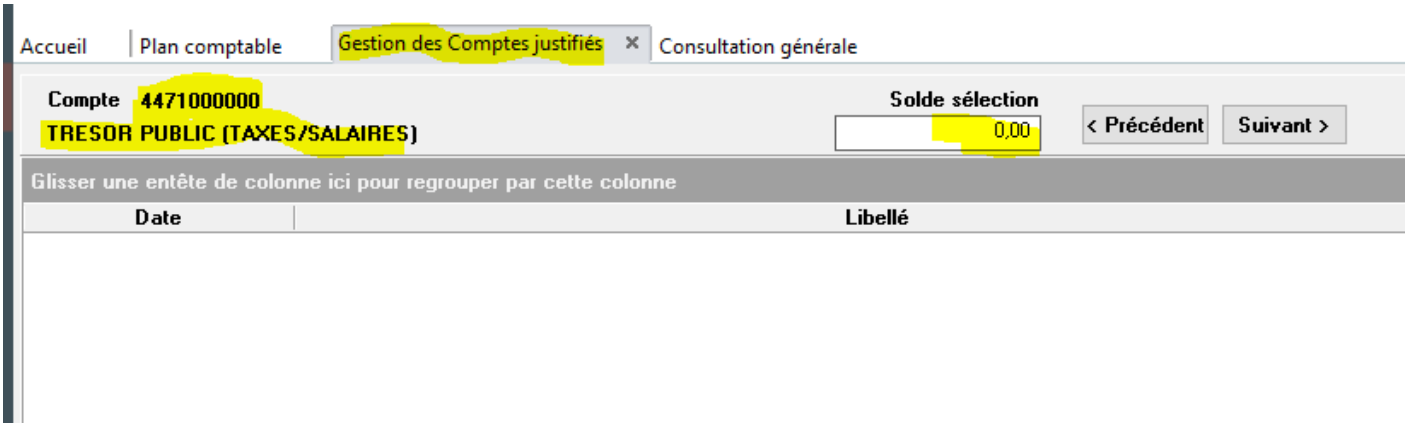
La fonction de régénération est utile quand un compte est absent du lettrage et est ajouté alors que des écritures sont déjà présentes. Le fait de cocher la case rend le compte présent dans le lettrage dès la prochaine écriture saisie ou générée mais le fait de cocher la case ne reprend pas les écritures déjà présentes en comptabilité automatiquement dans le lettrage. Il faut, pour cela, régénérer le compte dans le lettrage. Par exemple, le compte 447100, taxe sur les salaires, n'est pas prévu dans le lettrage :



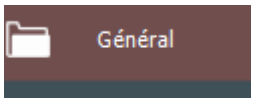
Il a déja des écritures pour l'exercice :



Et pourtant, dans le lettrage, ces écritures ne sont pas reprises :



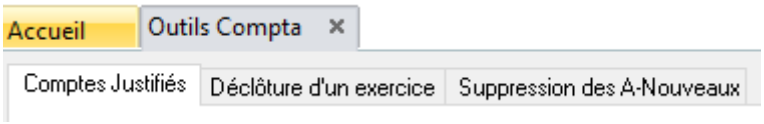
Comment procéder ?

Il faut sélectionner le menu du programme de comptabilité 

et y sélectionner Outils Compta 

.

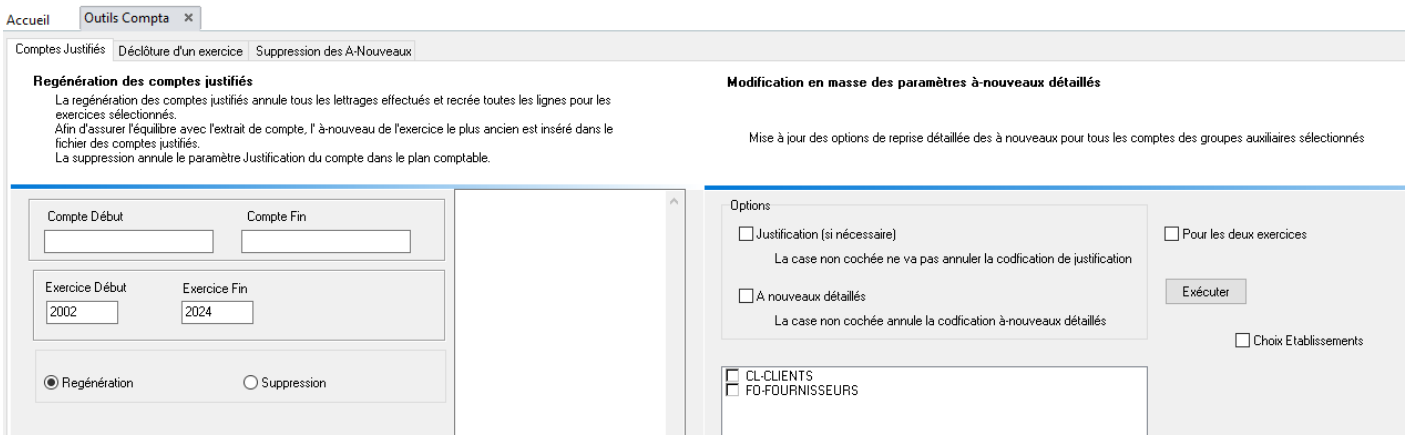
Cette nouvelle entrée offre 3 possibilités chacune présente dans un sous-onglet :



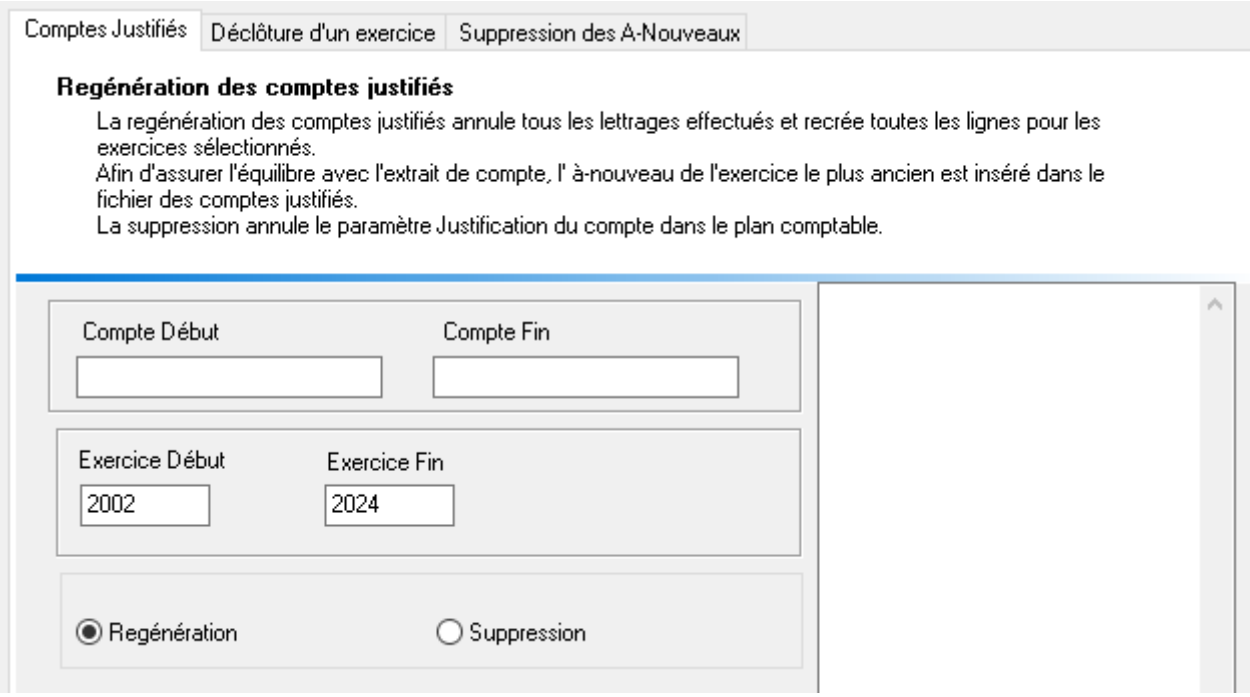
Les options de déclôture d'un exercice et de suppression des à-nouveaux sont traités dans une autre page.

Dans la présente page, nous traitons du 1er sous-onglet Comptes Justifiés.

L'écran offre 2 options : la régénération des comptes justifiés et la modification en masse des paramètres des à-nouveaux détaillés.



La régénération des comptes justifiés

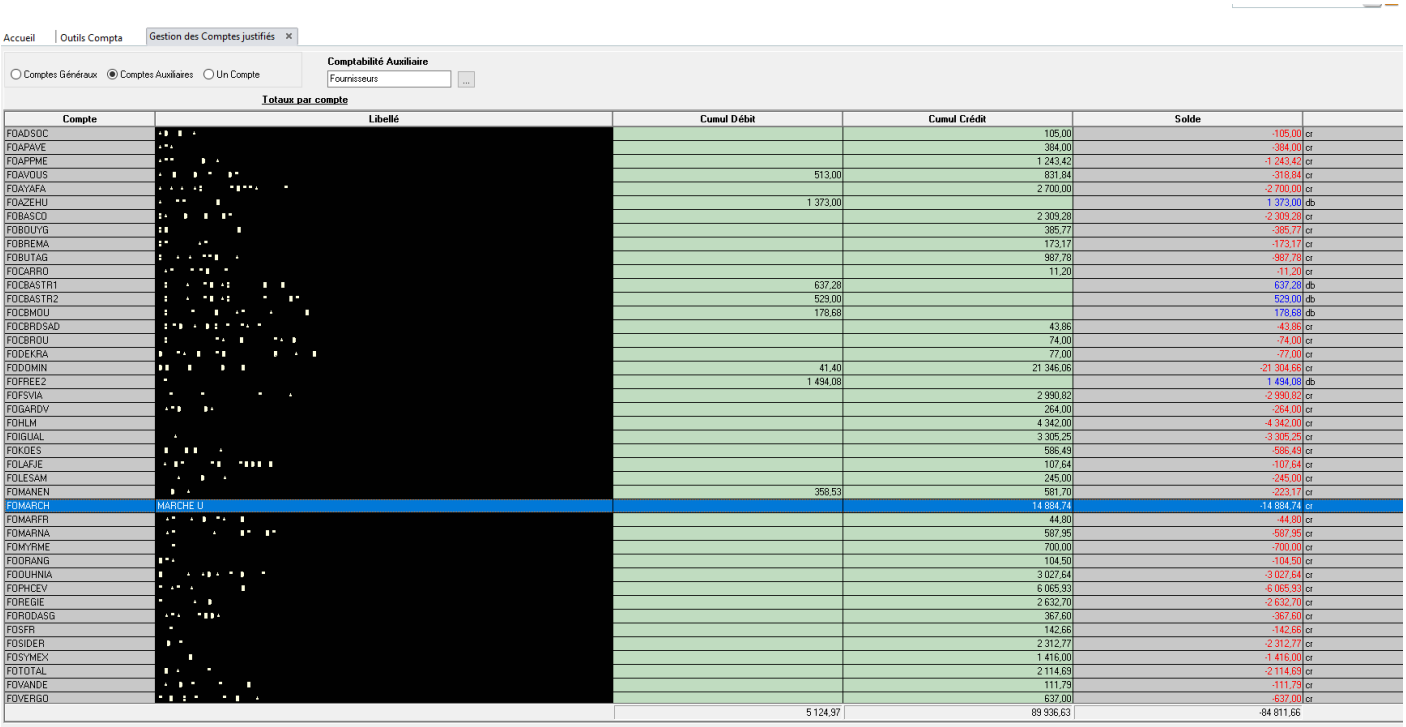


Comme il est indiqué dans la fenêtre de traitement, il existe 2 possibilités : la régénération et la suppression.

Dans les 2 cas, il faut indiquer le compte de début et le compte de fin (ils peuvent être identques).

Dans le cas de la régénération, il faut également renseigner les exercices concernés.

Les comptes justifiés avant la manipulation

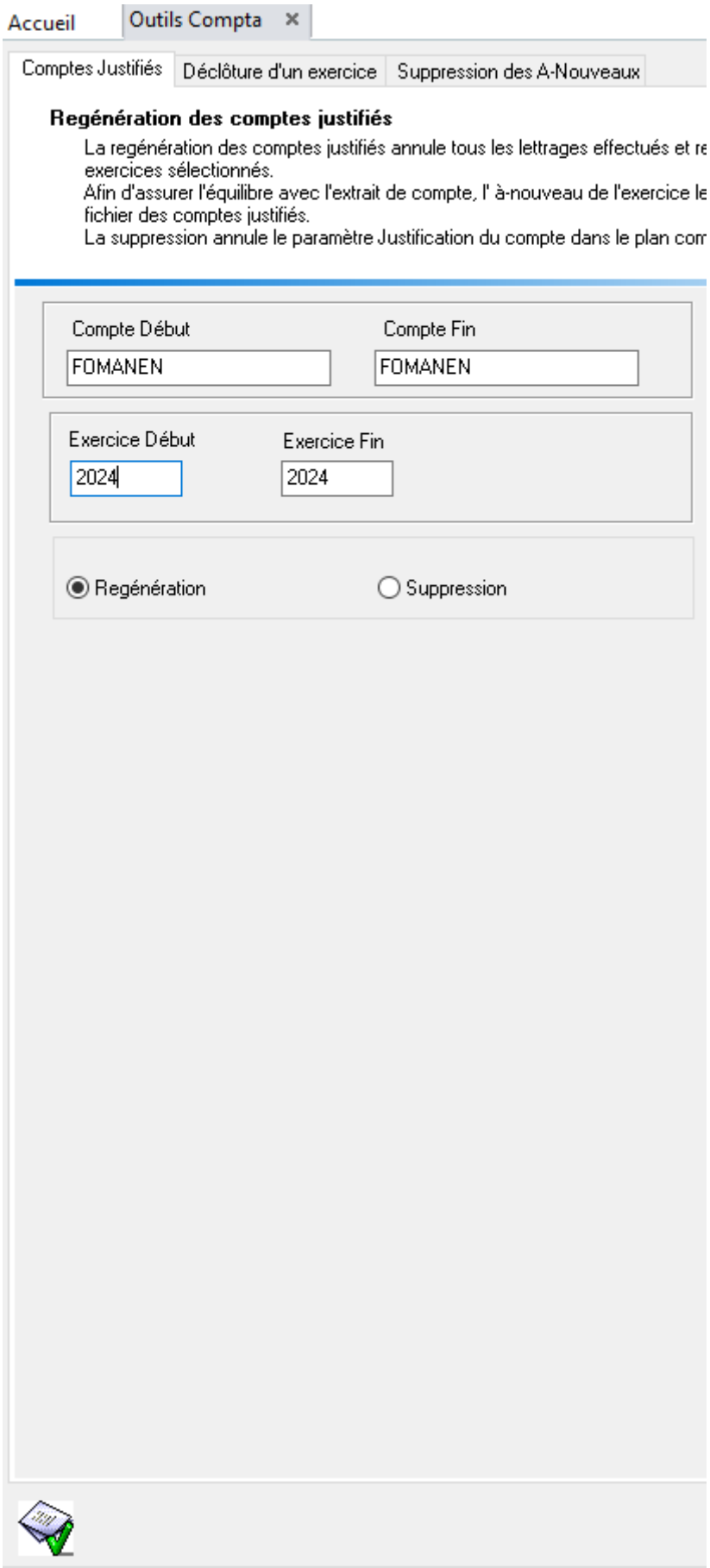


Compte	Libellé	Cumul Débit	Cumul Crédit	Solde	
FOADSOC	[illegible]		105,00	-105,00	cr
FOAPAVE	[illegible]		384,00	-384,00	cr
FOAPPME	[illegible]		1 243,42	-1 243,42	cr
FOAVOUS	[illegible]	513,00	831,84	-318,84	cr
FOAYAFA	[illegible]		2 700,00	-2 700,00	cr
FOAZEHU	[illegible]	1 373,00		1 373,00	db
FOBASCO	[illegible]		2 309,28	-2 309,28	cr
FOBOUYG	[illegible]		385,77	-385,77	cr
FOBREMA	[illegible]		173,17	-173,17	cr
FOBUTAG	[illegible]		987,78	-987,78	cr
FOCARRO	[illegible]		11,20	-11,20	cr
FOCBASTR1	[illegible]	637,28		637,28	db
FOCBASTR2	[illegible]	529,00		529,00	db
FOCBMOU	[illegible]	178,68		178,68	db
FOCBRDSAD	[illegible]		43,86	-43,86	cr
FOCBROU	[illegible]		74,00	-74,00	cr
FODEKRA	[illegible]		77,00	-77,00	cr
FODOMIN	[illegible]	41,40	21 346,06	-21 304,66	cr
FOFREE2	[illegible]	1 494,08		1 494,08	db
FOFSVIA	[illegible]		2 990,82	-2 990,82	cr
FOGAPDV	[illegible]		264,00	-264,00	cr
FOHLM	[illegible]		4 342,00	-4 342,00	cr
FOIGUAL	[illegible]		3 305,25	-3 305,25	cr
FOKOES	[illegible]		586,49	-586,49	cr
FOLAFJE	[illegible]		107,64	-107,64	cr
FOLESAM	[illegible]		245,00	-245,00	cr
FOMANEN	[illegible]	358,53	581,70	-223,17	cr
FOMARCH	MARCHE U		14 884,74	-14 884,74	cr
FOMARFR	[illegible]		44,80	-44,80	cr
FOMARNA	[illegible]		587,95	-587,95	cr
FOMYRME	[illegible]		700,00	-700,00	cr
FOORANG	[illegible]		104,50	-104,50	cr
FOOUHNIA	[illegible]		3 027,64	-3 027,64	cr
FOPHCEV	[illegible]		6 065,93	-6 065,93	cr
FOREGIE	[illegible]		2 632,70	-2 632,70	cr
FORODASG	[illegible]		367,60	-367,60	cr
FOSFR	[illegible]		142,66	-142,66	cr
FOSIDER	[illegible]		2 312,77	-2 312,77	cr
FOSYMEX	[illegible]		1 416,00	-1 416,00	cr
FOTOTAL	[illegible]		2 114,69	-2 114,69	cr
FOVANDE	[illegible]		111,79	-111,79	cr
FOVERGO	[illegible]		637,00	-637,00	cr
		5 124,97	89 936,63	-84 811,66	

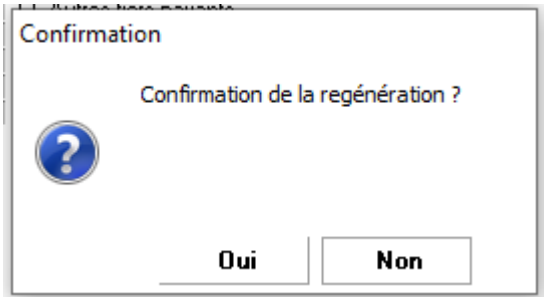
Prêtez attention au compte surligné dont le solde est créditeur de 14884,74, FOMARCH, Marché U et à celui qui le précède, FOMANEN, GEDIMAT dont les mouvements sont de 358,53 au débit et de 581,70 au crédit.

Nous devons procéder à la régénération de ces deux comptes.

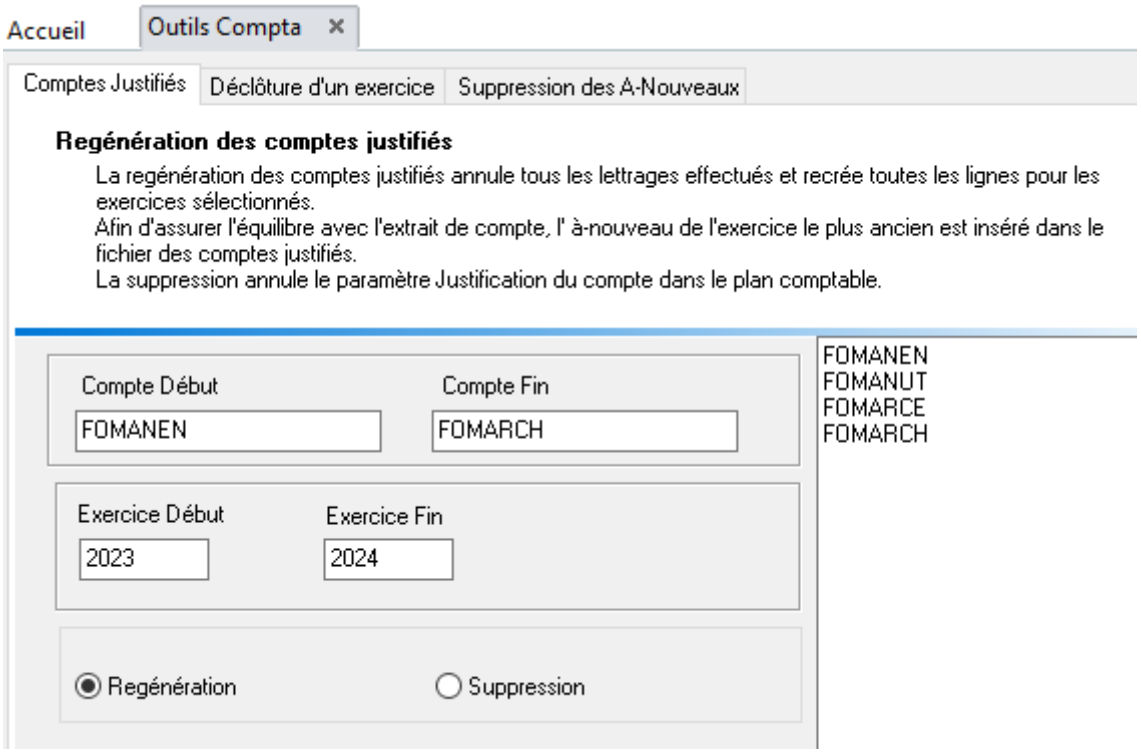
- Compte de début : nous renseignons le compte manuellement
- Compte de fin : il est initialisé automatiquement à l'identique du compte de début. Nous saisissons le second
- Exercice de début : par défaut, le programme indique 2002, année de mise en service du logiciel. Nous choisissons de les régénérer depuis 2023 (il vaut mieux reprendre 2 exercices)
- Exercice de fin : par défaut, c'est l'exercice courant qui est proposé
- Il faut valider le traitement en cliquant sur le V vert



Le programme en demande la confirmation :



Les comptes traités sont affichés dans le cadre de droite :

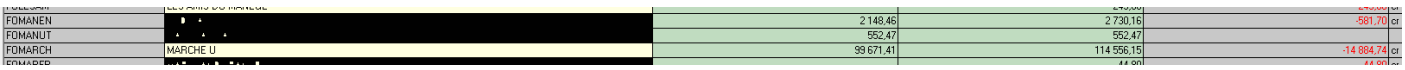


Il faut noter que deux autres comptes que nous n'avions pas dans le lettrage sont ajoutés à la liste. Ce qui signifie que le programme passe en revue tous les comptes du plan comptable compris entre le début et la fin et les régénère. S'il avait fallu uniquement traiter les deux comptes de l'exemple, il aurait fallu faire :

- Un premier traitement avec le compte de début égal au compte de fin égal à FOMANEN
- Un second traitement avec le compte de début égal au compte de fin égal à FOMARCH

Il est donc nécessaire que le demandeur soit précis dans l'expression de son besoin.

Les comptes justifiés après la manipulation

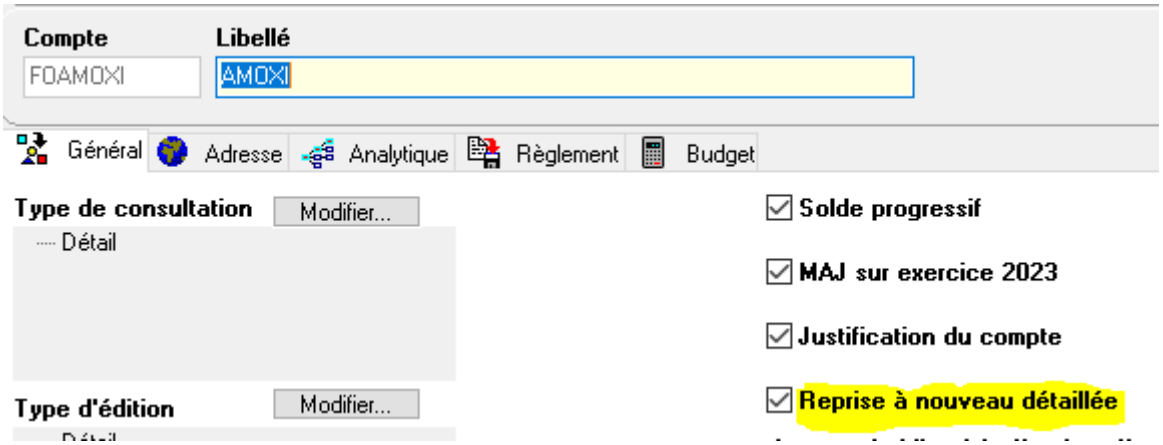


Les mouvements des deux comptes sont supérieurs à ceux précédant l'intervention. Il convient de les reprendre un par un pour refaire le lettrage. Mais, la manipulation a également généré le compte FOMANUT, MANUTAN SA qu'il faut également lettrer.

La modification en masse des paramètres des à-nouveaux détaillés

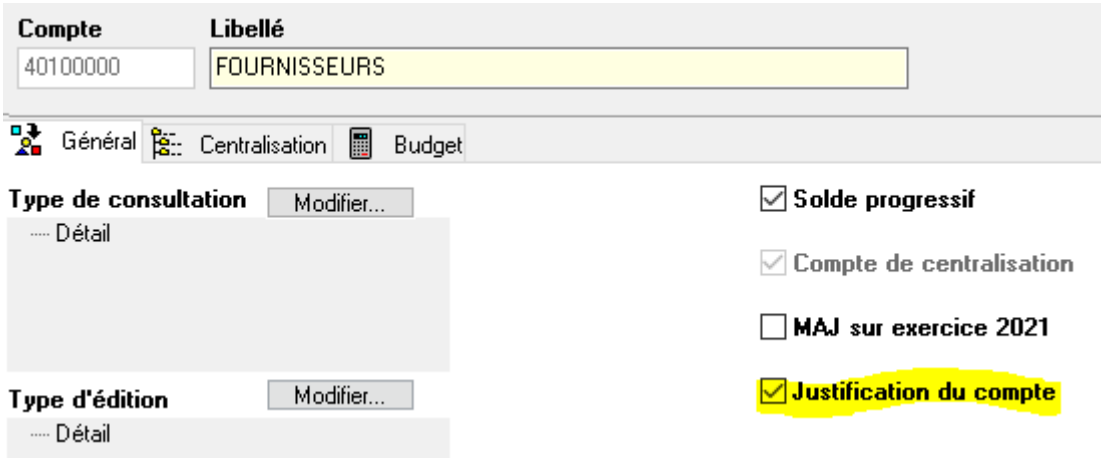
Par défaut, le programme génère une ligne d'à-nouveau par compte mais pour les comptes en lettrage, il est possible de reprendre les à-nouveaux de façon détaillée. C'est à dire que, pour chaque écriture non lettrée, le programme passe une ligne d'à-nouveau.

Le paramétrage s'effectue dans le plan compable, sur le premier sous-onglet, Général :



S'il faut modifier quelques comptes, il est possible de le faire un par un. Mais s'il faut le faire pour une majorité de comptes, cela peut devenir fastidieux. Cette option permet de le faire pour tous les comptes d'un même groupe auxiliaire.

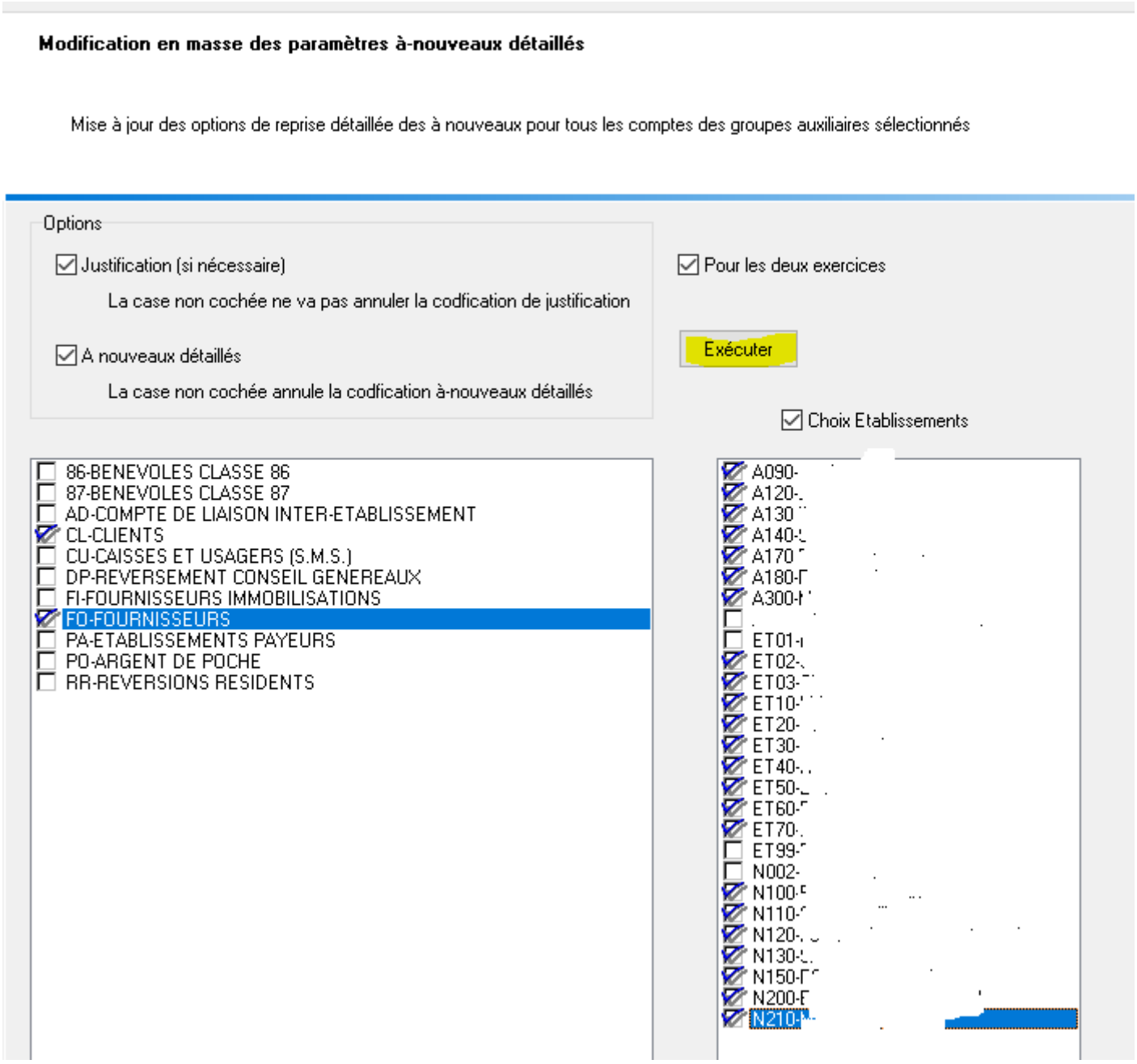
Il est même possible de programmer la justification du compte de centralisation. De ce fait, tous ses comptes auxiliaires sont également justifiés et la création d'un nouveau compte auxiliaire reprend le paramétrage du compte de centralisation :



Le module permet de :

- Sélectionner l'opération à mener : cocher automatiquement la case Justification du compte pour les comptes auxilaires d'un ou plusieurs groupes et/ou de procéder aux à-nouveaux détaillés pour les mêmes groupes auxiliaires
- Sélectionner les groupes auxiliaires concernés. Attention, si un groupe est concerné par la justification du compte et un autre par les à-nouveaux détaillés, il faut faire 2 traitements distincts

- Choisir de le faire pour les 2 exercices. Si la case n'est pas cochée, l'opération ne concerne que l'exercice en cours
- Sélectionner les établissements concernés



Le bouton Exécuter permet de lancer le traitement, une confirmation est demandée :

Un message est affiché pour informer l'administrateur du bon fonctionnement du traitement.

Remarque

> Des utilisateurs peuvent déjà bénéficier de cette fonctionnalité (par un autre chemin). Ils peuvent continuer à l'utiliser sans solliciter l'administrateur. Il en est de même pour les

> autres fonctions qui leurs sont attribuées.

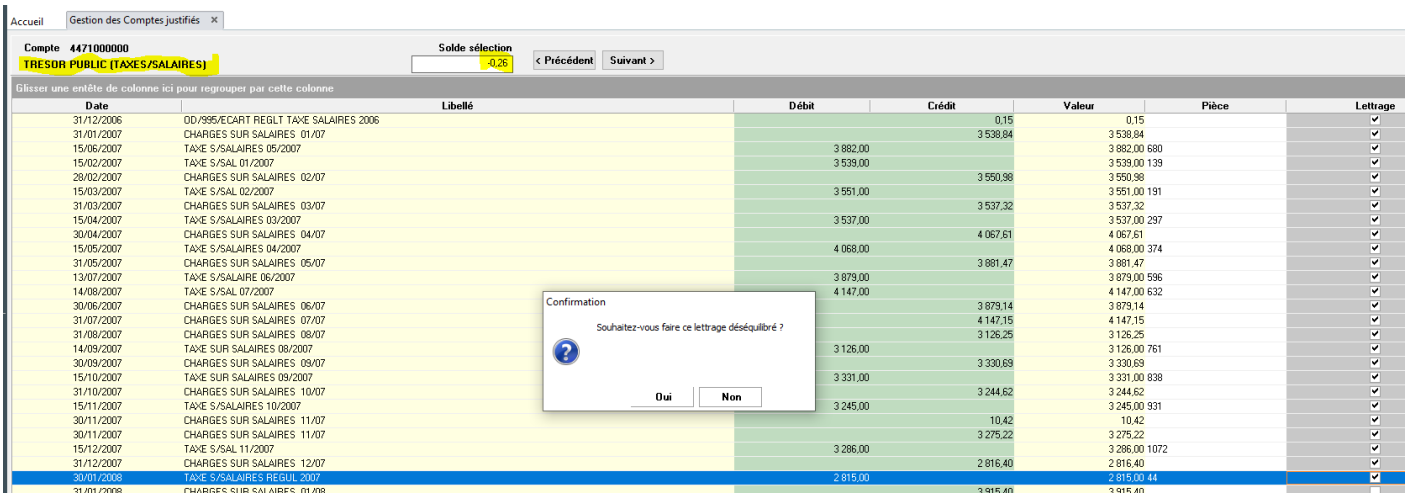
Le lien vidéo

https://eigcloud.heberg-eig.fr/s/JSZKHiLTq27XFZN

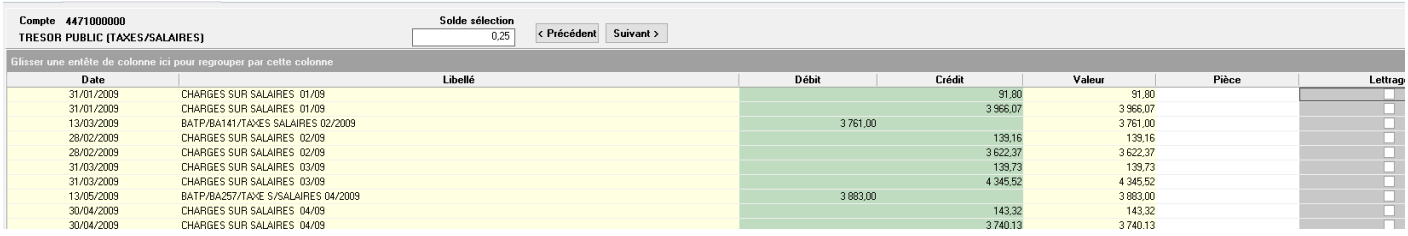
Effectuer un lettrage déséquilibré*

Effectuer un lettrage déséquilibré peut s'avérer utile en cas de démarrage d'un nouveau client, lors de la reprise des écritures précédentes ou lors de la régénération d'un compte justifié pour lettrer les anciennes écritures déjà soldées afin de ne laisser dans le lettrage que les écritures actives.

Exemple sur le compte 447100 issu de la régénération du compte :



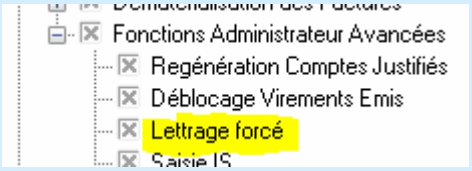
La validation entraine le lettrage des écritures sélectionnées :



Le lien vers la vidéo

https://eigcloud.heberg-eig.fr/s/mQDbCW5EjDcGwnd

> Remarque : cette fonctionnalité existe aussi au niveau utilisateur en fonction des droits utilisateurs attribués :



Plus plus d'informations à ce sujet, il faut se référer à la formation Configurateur EIG.

Saisir des OD analytiques déséquilibrées - Ne fonctionne pas - En attente

Le but de la saisie des OD analytiques déséquilibrée est de modifier la comptabilité analytique sans modifier la comptabilité générale. C'est le cas quand un traitement analytique est démarré en cours d'exercice. En effet, il n'y a pas de reprise automatique des écritures déjà passées depuis le début de l'exercice.

Par défaut, les écritures sont toujours modifiables tant qu'elles ne sont pas validées. Généralement, pour les écritures générales, la validation a lieu lors de la clôture de l'exrcice. Mais elle est toujours effectuée pour les écritures automatiques (par exemple, celles de la GRH).

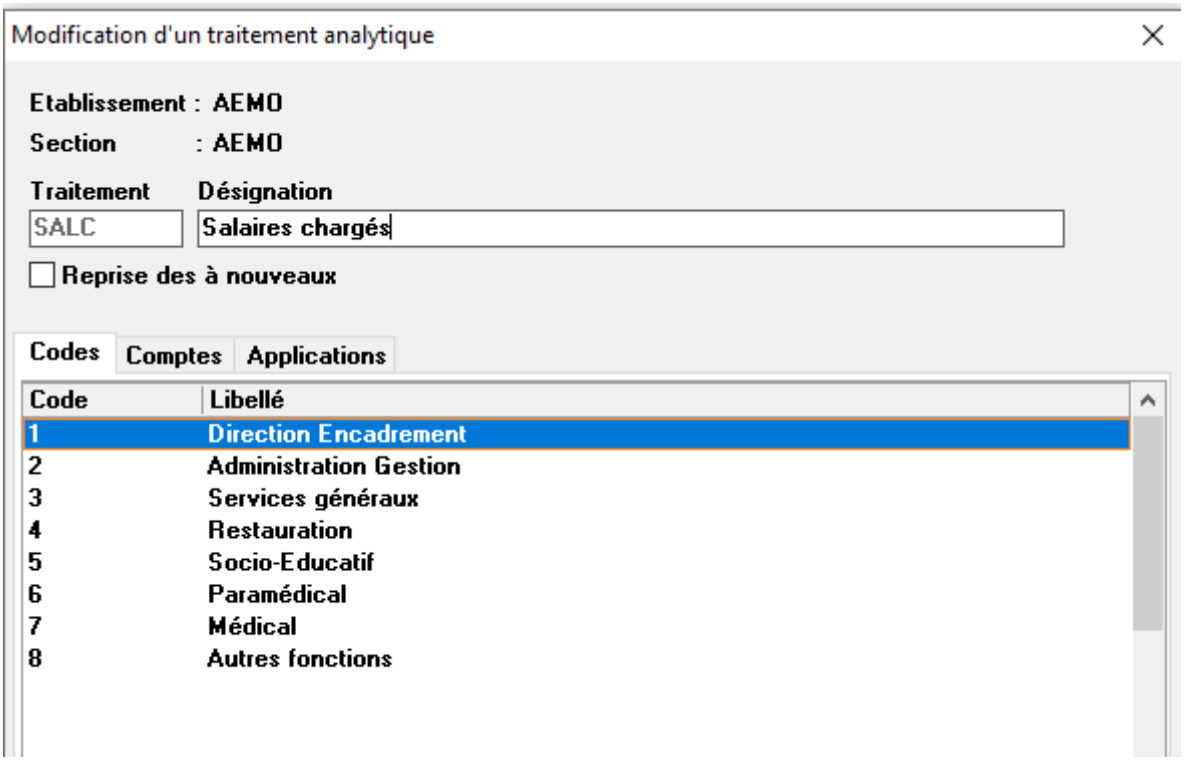
Dans ce cas, les codifications analytiques sont liées à la codification de la comptabilisation des TH en ESAT ou des salariés de l'Entreprise Adaptée (voire des travailleurs sociaux qui sont affectés à l'ESAT ou ventilés comptablement sur l'ESAT). Il est possible de modifier les codifications dans la fiche contrat (y compris rétroactivement) mais cela suppose de régénérer les écritures comptables.

En fonction des règles internes de la structure ou des droits utilisateurs, cette possibilité n'est peut-être pas active. De ce fait, quand la comptabilité analytique est incorrecte, il convient de passer des OD analytiques pour la corriger.

L'accès s'effectue par le menu Gestion Comptabilité et le bouton Saisie Analytique 

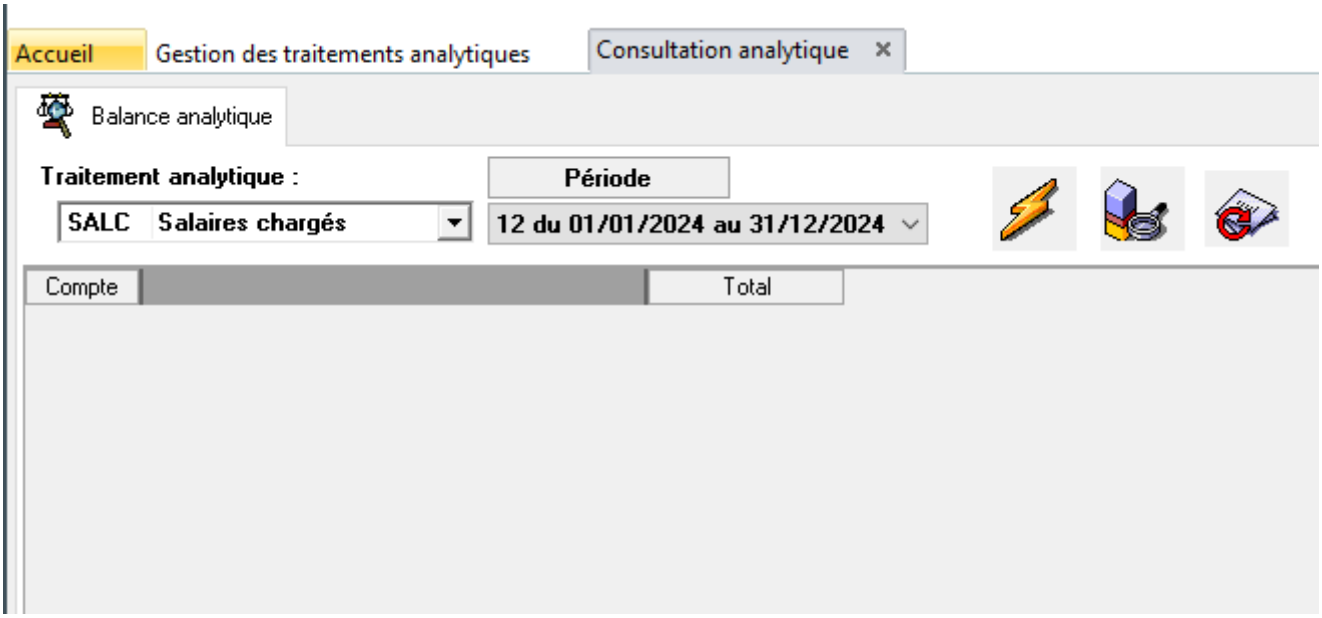
.

Dans l'exemple qui suit, l'établissement créé une nouvelle comptabilité analytique Salaires chargés.



Les postes analytiques sont les catégories de l'annexe 13, tableau des effectifs, du compte administratif.

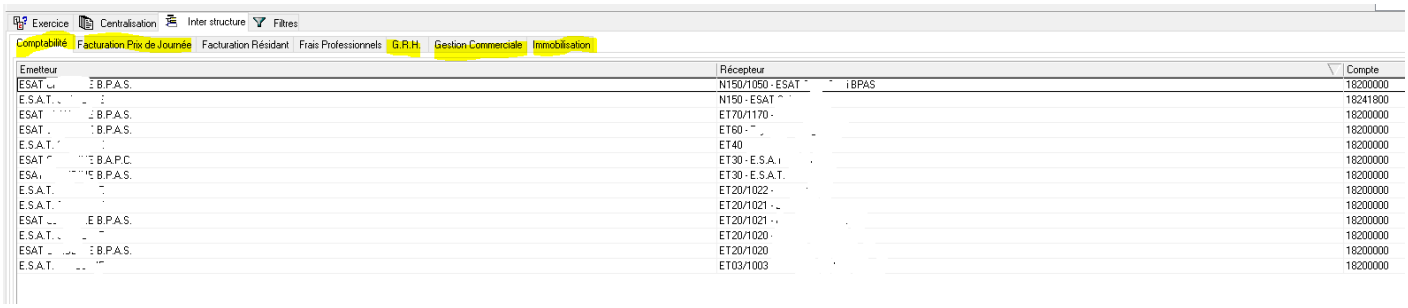
La consultation de la balance analytique présente un écran vide. En effet, les écritures du mois courant (avril 2024) ne seront intégrées qu'au traitement des charges d'avril. Il faut donc saisir les 3 mois antérieurs.



Solder les comptes 18 de liaisons interstructures*

La comptabilité EIG permet de passer des écritures comptables (manuelles ou automatiques) d'un établissement à l'autre sans avoir à saisir d'écritures dans les comptes 18 de liaisons. Ceux-ci sont alimentés automatiquement.

Nous rappelons que la codification de cet automatisme se situe dans la gestion des constantes (Menu Fichiers de base) à raison d'une codification par logiciel :



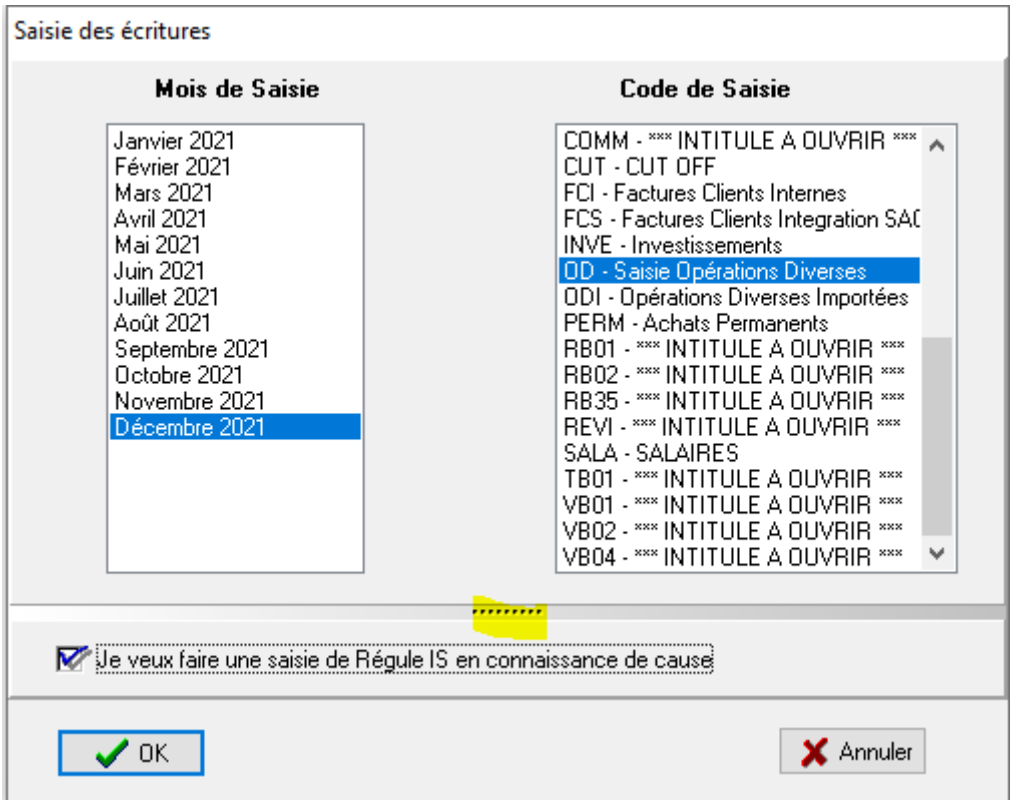
Emetteur	Récepteur	Compte
ESAT … B.P.A.S.	N150/1050 - ESAT … BPAS	18200000
E.S.A.T. …	N150 - ESAT …	18241800
ESAT … B.P.A.S.	ET70/1170 - …	18200000
ESAT … B.P.A.S.	ET60 - …	18200000
E.S.A.T. …	ET40	18200000
ESAT … B.A.P.C.	ET30 - E.S.A. …	18200000
ESA… B.P.A.S.	ET30 - E.S.A.T.	18200000
E.S.A.T. …	ET20/1022 - …	18200000
E.S.A.T. …	ET20/1021 - …	18200000
ESAT … B.P.A.S.	ET20/1021 - …	18200000
E.S.A.T. …	ET20/1020 - …	18200000
ESAT … B.P.A.S.	ET20/1020	18200000
E.S.A.T. …	ET03/1003	18200000

Au fil du temps, les mouvements se cumulent avec les à-nouveaux et augmentent les soldes, ce qui est visible sur la balance générale :

Classe 18	COMPTES DE LIAISON DES ÉTABLISSEMENTS	36 939 902,32	41 340 371,90		4 400 469,58
1840000100	LIAISON EXPLOITATION INTRA ETABLISSEMENT	9 270 733,88	9 270 733,88		
1840001200	LIAISON EXPLOITATION … <->	1 774 506,39	1 208 346,55	566 159,84	
1840005130	Compte liaison exploit° courante (besoin fonds de roulement)	520,00		520,00	
1840005410	Compte de liaison des établissements	1 026 879,33	10 200,00	1 016 679,33	
1840007270	Compte de liaison des établissements	11,60		11,60	
1840029700	LIAISON EXPLOITATION (0297)	98 745,04		98 745,04	
1840038400	Compte de liaison des établissements	22,26		22,26	
1840050800	LIAISON EXPLOITATION (0508)	2 101 795,38	77 165,56	2 024 629,82	
1840050900	LIAISON EXPLOITATION (0509)	568 530,32	20 979,75	547 550,57	
1840051000	LIAISON EXPLOITATION (0510)	549 367,13	732,34	548 634,79	
1840051100	LIAISON EXPLOITATION (0511)	9 334,84		9 334,84	
1840051200	LIAISON EXPLOITATION (0512)	144 192,29	1 914,75	142 277,54	
1840051300	Compte de liaison des établissements	903,95	7,14	896,81	
1840051400	Compte de liaison des établissements	89,04		89,04	
1840051500	Compte de liaison des établissements	43,94		43,94	
1840051700	LIAISON EXPLOITATION (0517)		18 343,47		18 343,47
1840051800	Compte de liaison des établissements	242,76		242,76	
1840052200	Compte de liaison des établissements		685,54		685,54
1840052400	Compte de liaison des établissements	79,22		79,22	
1840052600	Compte de liaison des établissements	351 318,26		351 318,26	
1840052800	Compte de liaison des établissements	530,25		530,25	
1840053700	Compte de liaison des établissements	11,13		11,13	
1840054300	COMPTES DE LIAISON DES ÉTABLISSEMENTS	18,85		18,85	
1840054400	LIAISON EXPLOITATION (0544)	156 596,42	2 520 288,44		2 363 692,02
1840054500	LIAISON EXPLOITATION (0545)	229 852,62	3 406 995,76		3 177 143,14
1840133900	LIAISON EXPLOITATION (1339)		3 417,63		3 417,63
1840144500	Compte liaison exploit° courante (besoin fonds de roulement)	210 370,01	13 906,14	196 463,87	
1840450000		7 756 804,40	1 615 338,66	6 141 465,74	
1850050800	LIAISON TRESORERIE (0508)	17 832,99	2 754,33	15 078,66	
1850054500	LIAISON TRESORERIE (0545)	1 614 023,12		1 614 023,12	
1880000100	LIAISON PAYE INTRA ETABLISSEMENT	10 975 039,37	10 975 039,37		
1880001200	Compte de liaison des établissements	679,32	52 627,77		51 948,45
1880006200	Compte de liaison des établissements		1 468,00		1 468,00
1880050800	LIAISON PAYE (0508)	79 609,88	12 103 119,34		12 023 509,46
1880051300	Compte de liaison des établissements	731,03	35 182,16		34 451,13
1880054400	Comptes de liaison des sociétés en participation	487,30		487,30	
1880450000			1 125,32		1 125,32

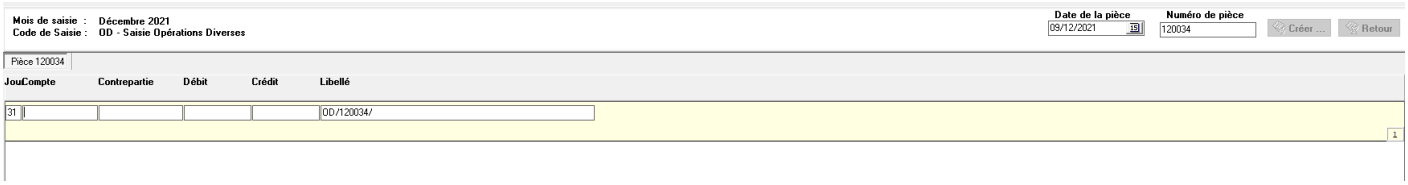
Il est donc parfois nécessaire de les solder.

Cette opération s'effectue par la saisie d'écritures. Il faut obligatoirement saisir un code de saisie d'OD ; il est possible d'en créer un spécifique pour isoler ces écritures et cliquer sur la ligne de petits points.



La ligne "Je veux effectuer une saisie de Régule IS en connaissance de cause" est masquée au lancement de la fenêtre. Elle s'affiche en cliquant sur les petits points. Il faut la cocher et cliquer sur OK pour continuer.

La grille de saisie est simple :



La saisie s'effectue en mode pièce et doit être équilibrée.

> Il faut penser à également solder le même compte dans son établissement miroir.

Le lien vers la vidéo :

https://eigcloud.heberg-eig.fr/s/bwaQyoHEajMBirR

Consulter le journal des évènements de la comptabilité*

Introduction

Une fois n'est pas coutule, pour consulter le journal des évènements de la comptabilité, il faut ouvrir les fonctions administrateur du logiciel *Immobilisations*.

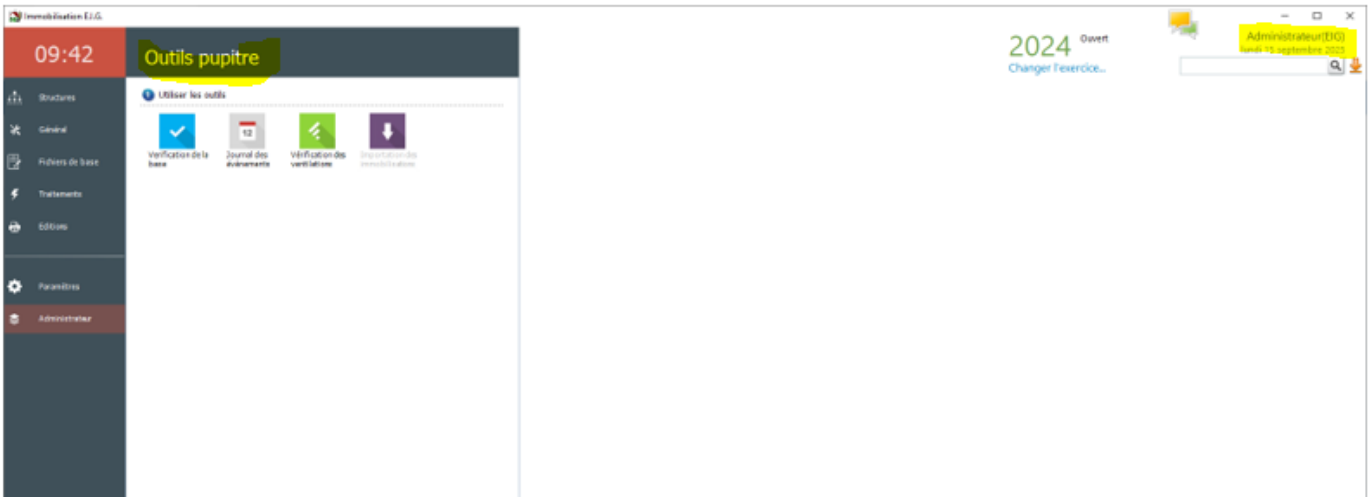
En effet, à l'origine, il était prévu des gérer un journal des évènements général commun à tous les logiciels. Puis cette idée a été abandonnéeau profit d'un journal par groupe de logiciels (La comptabilité et les immobilisations, les facturations; la GRH avec la GRH Budget et la GPEC)

Prérequis

Etre connecté(e) en (EIG) Administrateur



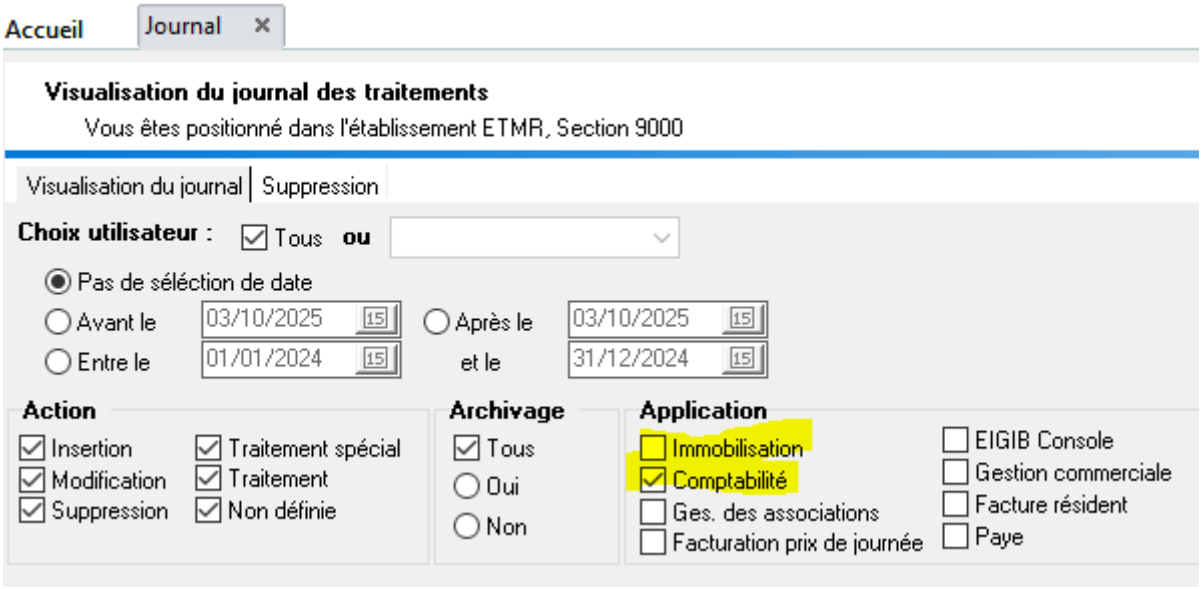
Le fait d'être connecté(e) en (EIG) Administrateur donne droit à un menu supplémentaire "Administrateur". A noter que ces fonctions étaient précédemment réservées aux techniciens EIG par le mode "Pupitre" ce qui explique que l'entête de chapitre reste "Outils Pupitre" :



Comment procéder ?

Le journal des évènements est accessible par l'icône .

La fenêtre de sélection



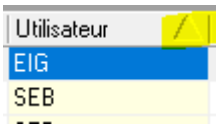
Par défaut, la sélection est la plus large possible :

- La case *Tous les utilisateurs* est précochée mais il est possible de sélectionner un utilisateur en décochant la case et un menu déroulant est proposé avec tous les noms des utilisateurs du logiciel *Immobilisations* référencés
- La case *Pas de sélection de dates* est précochée. La recherche permet de remonter dans le temps
- Action : toutes les actions sont précochées
- Archivage, l'option *tous* est précochée
- Application, *Imobilisation* est précochée. Il faut la décocher et cocher *Comptabilité*

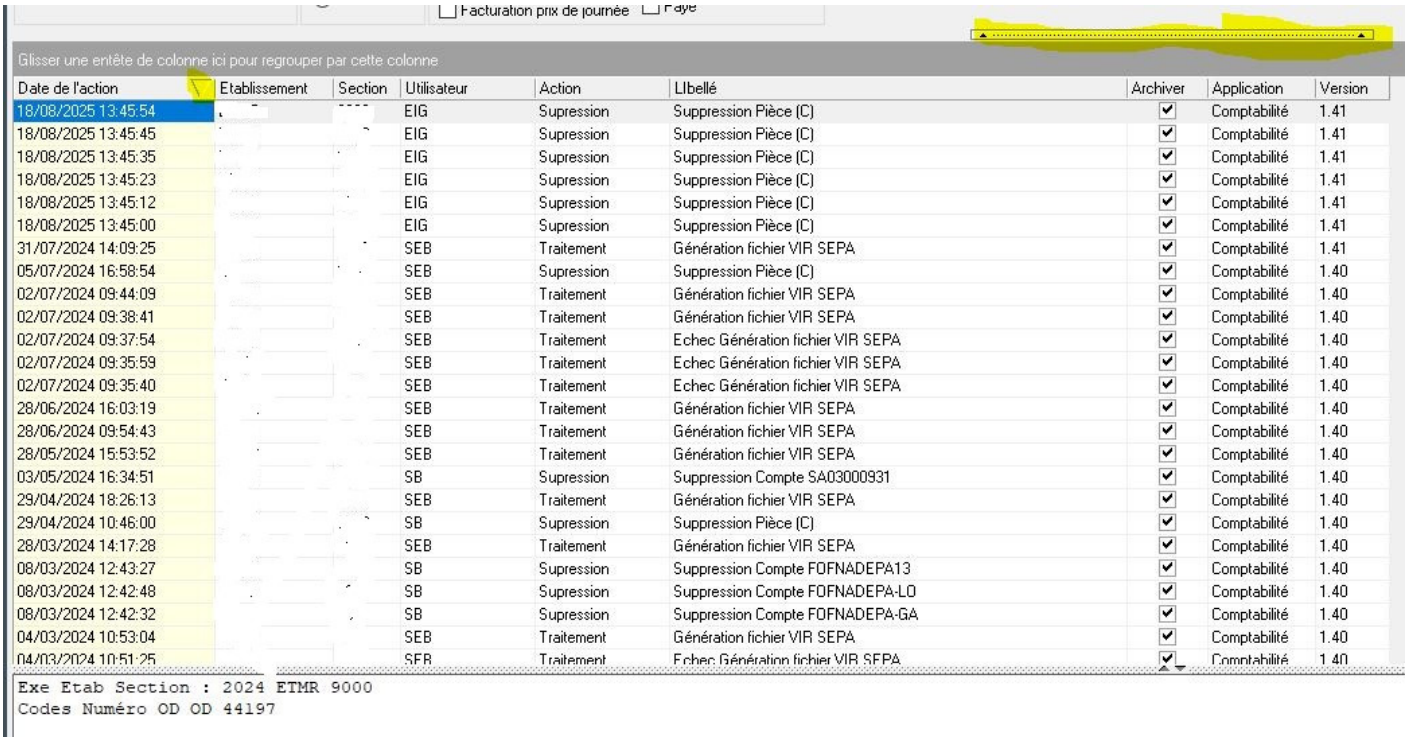
Il faut exécuter le traitement en cliquant sdur le bouton .

Présentation du résultat

Le résultat s'affiche dans la partie située sous l'écran de sélection du plus récent au plus ancien. Noter sur la ligne d'entête, dans la première colonne *Date de l'action* la présence d'un triangle dont la point est dirigée vers le bas. La présence du triangle dans l'entête indique la colonne qui sert de base pour le tri des informations. En cliquant sur le libellé *Utilisateur*, le triangle se déplace et Le passage d'un utilisateur à l'autre se constate :



La règle au dessus le la ligne d'entête permet d'augmenter la taille de la fenêtre d'affichage.



Date de l'action	Etablissement	Section	Utilisateur	Action	Libellé	Archiver	Application	Version
18/08/2025 13:45:54			EIG	Supression	Suppression Pièce (C)	☑	Comptabilité	1.41
18/08/2025 13:45:45			EIG	Supression	Suppression Pièce (C)	☑	Comptabilité	1.41
18/08/2025 13:45:35			EIG	Supression	Suppression Pièce (C)	☑	Comptabilité	1.41
18/08/2025 13:45:23			EIG	Supression	Suppression Pièce (C)	☑	Comptabilité	1.41
18/08/2025 13:45:12			EIG	Supression	Suppression Pièce (C)	☑	Comptabilité	1.41
18/08/2025 13:45:00			EIG	Supression	Suppression Pièce (C)	☑	Comptabilité	1.41
31/07/2024 14:09:25			SEB	Traitement	Génération fichier VIR SEPA	☑	Comptabilité	1.41
05/07/2024 16:58:54			SEB	Supression	Suppression Pièce (C)	☑	Comptabilité	1.40
02/07/2024 09:44:09			SEB	Traitement	Génération fichier VIR SEPA	☑	Comptabilité	1.40
02/07/2024 09:38:41			SEB	Traitement	Génération fichier VIR SEPA	☑	Comptabilité	1.40
02/07/2024 09:37:54			SEB	Traitement	Echec Génération fichier VIR SEPA	☑	Comptabilité	1.40
02/07/2024 09:35:59			SEB	Traitement	Echec Génération fichier VIR SEPA	☑	Comptabilité	1.40
02/07/2024 09:35:40			SEB	Traitement	Echec Génération fichier VIR SEPA	☑	Comptabilité	1.40
28/06/2024 16:03:19			SEB	Traitement	Génération fichier VIR SEPA	☑	Comptabilité	1.40
28/06/2024 09:54:43			SEB	Traitement	Génération fichier VIR SEPA	☑	Comptabilité	1.40
28/05/2024 15:53:52			SEB	Traitement	Génération fichier VIR SEPA	☑	Comptabilité	1.40
03/05/2024 16:34:51			SB	Supression	Suppression Compte SA03000931	☑	Comptabilité	1.40
29/04/2024 18:26:13			SEB	Traitement	Génération fichier VIR SEPA	☑	Comptabilité	1.40
29/04/2024 10:46:00			SB	Supression	Suppression Pièce (C)	☑	Comptabilité	1.40
28/03/2024 14:17:28			SEB	Traitement	Génération fichier VIR SEPA	☑	Comptabilité	1.40
08/03/2024 12:43:27			SB	Supression	Suppression Compte FOFNADEPA13	☑	Comptabilité	1.40
08/03/2024 12:42:48			SB	Supression	Suppression Compte FOFNADEPA-LO	☑	Comptabilité	1.40
08/03/2024 12:42:32			SB	Supression	Suppression Compte FOFNADEPA-GA	☑	Comptabilité	1.40
04/03/2024 10:53:04			SEB	Traitement	Génération fichier VIR SEPA	☑	Comptabilité	1.40
04/03/2024 10:51:25			SEB	Traitement	Echec Génération fichier VIR SEPA	☑	Comptabilité	1.40

Les informations affichées sont :

- La date et l'heure de l'action
- L'établissement concerné
- La section concernée
- L'utilisateur EIG par les lettres de son nom d'utilisateur EIG

- L'action qui recense celles proposées dans la fenêtre de sélection
- Le libellé qui décrit précisément le pourquoi de l'action
- La colonne *Archiver* avec une case qui peut être cochée ou pas. La case est cochée quand le traitement est définitif :
  - Sorties (cession, réforme, transfert)

    - Eclatements
    - Traitement (génération des écritures ou du prévisionnel), clôture de l'exercice ou traitement spécial
- L'application, égale à *Comptabilité*
- La version du programme en cours lors de l'action

La grille utilisée est la même que celle de la gestion des immobilisations et ses fonctionnalités sont les mêmes.